



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-05**

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,
Le 05 mars à 18 heures 30,

Date de convocation : 14 février 2020
Date d'affichage : 17 février 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Sophie MEURDES OIF, Jean DIDIER, Fabienne PRIMA
Dominique NAVET, Catherine VANDEKERKHOVE, David NOEL, Michèle CAFFIER,
Jean-Pierre FLOUR, Alain FIX, Michel QUANDALLE, Valérie DRANSART Bernard
MOUSSAY, Béatrice BOULY, Michèle AUGÉ, Michel CLABAUT.

16/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Marie-Françoise LECAILLE (pouvoir à Dominique NAVET),
Guy PETIT (pouvoir à Michel CLABAUT),

2/19

Absent :

Bernard GRARE

1/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Alain FIX est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT
DETR CREATION D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'un relais d'assistantes maternelles et de la demande de subvention effectuée auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Il est impératif d'obtenir l'approbation du plan de financement de ce projet pour le versement de cette subvention

Plan de financement de l'opération

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
Acquisition immobilière/foncière		DETR	23 451.41 €	25%
Travaux (à détailler)		Etat (à détailler)		
TRAVAUX	73 605.00 €	Conseil départemental	28 141.69 €	30%
MOBILIER	8 000.00 €	Conseil régional		
DIVERS	3 000.00 €	Europe		
		Autre (à détailler) CAF	En attente	%
Autres (honoraires)		Sous-Total	51 593.10 €	55%
ARCHITECTE	6 256.43 €	Fonds propres	42 212.53 €	45%
BUREAU DE CONTRÔLE	1 472.10 €	Emprunts		
SPS	1 472.10 €	Sous-Total	42 212.53 €	45%
TOTAL base éligible	93 805.63 €	TOTAL RESSOURCES	93 805.63 €	100.00%

En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le plan de financement du projet création d'un relais d'assistantes maternelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le plan de financement du projet création d'un relais d'assistantes maternelles.

Le Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-les-Boulogne,
Le 5 mars 2020



Le Maire


Jean-Michel DEGREMONT.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

10 MARS 2020

